

MUNICIPALES : ANALYSE D'UN PREMIER TOUR HORS DU COMMUN

Vincent Aubelle, Émeric Bréhier, Hervé Le Bras, Sébastien Roy

23/05/2020

Alors que le Premier ministre a annoncé, le 22 mai 2020, que le second tour des élections municipales se tiendrait le 28 juin prochain, les experts de la Fondation Jean-Jaurès reviennent, à travers plusieurs contributions, sur un premier tour « pas comme les autres », en analysant les gagnants et les perdants du scrutin, ainsi que les enjeux du second tour pour les différentes formations politiques encore en lice.

Ces municipales de 2020 sont décidément bien inédites. D'abord parce que, évidemment, pour nombre de formations politiques, les enjeux étaient de taille, sans doute plus encore que lors des précédents scrutins. Pour le parti présidentiel, il s'agissait d'assurer un ancrage territorial autorisant à quelques espoirs pour les sénatoriales, à l'origine prévue à l'automne 2020. Pour le Parti socialiste, il s'agissait, en conservant les villes qui avaient survécu à la vague bleue de 2014, de continuer à être dans le jeu politique. Pour le Parti communiste, l'enjeu, comme toujours, était de conserver les quelques bastions qui demeurent fortement ancrés et de s'imposer face à La France insoumise (LFI). Quant à cette dernière, il était alors question de dépasser l'échec des dernières européennes. Pour Europe Écologie-Les Verts (EELV), à l'inverse, il s'agissait de capitaliser sur la bonne performance électorale des dernières européennes et de devenir ainsi la force propulsive d'une opposition au président de la République. Pour Les Républicains (LR), l'enjeu ressemblait à s'y méprendre à celui auquel devait faire face le Parti socialiste, à cette différence près qu'il convenait également de parvenir à conserver les prises de 2014. Enfin, pour le Rassemblement national (RN), l'objectif d'un ancrage durable était réaffirmé avec le choix d'une stratégie de câblage plutôt que de présence tous azimuts.

Dans la majeure partie des communes de France et de Navarre, le premier tour a été concluant et a vu la victoire d'une liste dès le soir du premier tour. Pour autant, dans plus de 4000 communes, un second tour de scrutin est nécessaire. Celui-ci, en raison de la crise sanitaire, n'a pas pu être organisé dans le délai légal d'une semaine.

Si la loi a entériné les résultats du 15 mars dernier, pour les villes où le scrutin a donné une majorité

à une liste demeure la question complexe de l'organisation du second tour dans les communes pour qui le 15 mars n'a pas suffi à dégager de majorité municipale. Dans son avis, le Conseil d'État s'il a validé le principe d'un report du second tour avait indiqué que « si la crise persiste à cette échéance, contraint à prolonger les mesures d'urgence sanitaire et rend impossible l'organisation du deuxième tour avant l'été, il appartiendra aux pouvoirs publics de reprendre l'ensemble des opérations électorales dans les communes où les conseils municipaux sont incomplets ». Après avis du Conseil scientifique, le gouvernement a tranché : le second tour se tiendra le 28 juin prochain.

Les résultats du premier tour sont donc conservés : les listes qualifiées, c'est-à-dire ayant obtenu 10% des suffrages exprimés le 15 mars, peuvent se maintenir, ou pas – celles ayant obtenu plus de 5% pouvant décider de fusionner avec l'une de celles en capacité de se maintenir. L'offre électorale du second tour, classiquement, se structurera donc autour des résultats du 15 mars. Les comptes de campagne seront tout aussi classiquement déposés suite à ce second tour. Et, avant l'été, l'ensemble des structures communales et intercommunales seront mises en place. Puis, enfin, les élections sénatoriales pourront se tenir comme prévu fin septembre 2020. Bref, une parenthèse dans le cycle électoral de mars dernier.

■ **Émeric Bréhier, Sébastien Roy**

- **Municipales sous épidémie, Hervé Le Bras**
- **Municipales : une forte stabilité des maires élus au premier tour, Émeric Bréhier, Sébastien Roy**
- **Solidifier la démocratie représentative comme préalable au retour des maires, Vincent Aubelle**
- **Municipales : le Parti socialiste solide sur ses bases locales, Émeric Bréhier, Sébastien Roy**
- **Municipales : un succès incomplet d'Europe Écologie-Les Verts, Émeric Bréhier, Sébastien Roy**
- **Le Rassemblement national, un échec aux municipales, Émeric Bréhier, Sébastien Roy**